Il existe dans la province 15 bureaux régionaux chargés de répondre aux besoins et aux problèmes locaux. En dehors du Canada, sept bureaux sont établis respectivement à Chicago, Los Angeles, New York, Paris, Francfort, Londres et Tokyo. Afin d'aider le fabricant, les employés de ces bureaux extérieurs travaillent en collaboration avec les agents du développement industriel en poste à Toronto, pour organiser des missions, des rencontres d'hommes d'affaires, des visites d'usines, des missions d'accueil d'acheteurs étrangers ainsi que des programmes de promotion touristique, et pour fournir des services de consultation avec des représentants du gouvernement et d'investisseurs. Des visites à des foires et expositions internationales permettent aux directeurs de sociétés ontariennes d'examiner de nouveaux produits et de nouvelles techniques de fabrication. Ce programme permet aux firmes ontariennes de rencontrer des dirigeants de sociétés étrangères désireuses d'établir des contacts pour l'acquisition de licences, la création d'entreprises en co-participation ou l'implantation de filiales nouvelles au Canada.

Manitoba 18.5.7

En consultation avec divers offices et comités reposant sur de vastes bases, le ministère manitobain du Développement économique et du Tourisme met en œuvre des programmes et des services prévus par le gouvernement, en assumant six fonctions axiales de premier plan: développement des affaires; expansion des marchés; essor des petites entreprises; établissement de programmes et prestations de services techniques; prestation de services administratifs et internes; et Travel Manitoba.

Le ministère offre de l'aide au secteur privé en ce qui regarde tous les aspects que comportent la création ou l'expansion d'installations manufacturières dans la province, y compris la recherche de nouvelles possibilités de fabrication et la formulation de conseils en matière d'ingénierie et de techniques; la conception et la mise au point de nouveaux produits; la planification des ressources humaines; la recherche d'ordre économique et la prospection des marchés; les accords de fabrication et de production sous licences; et l'accroissement des débouchés extérieurs.

La mise en pratique de ces programmes et services s'est intensifiée grâce à Enterprise Manitoba, entente fédérale-provinciale de partage des frais pour une valeur de \$44 millions, qui a donné lieu à l'ouverture de centres de développement des industries à Winnipeg et Brandon, d'un centre de technologie industrielle à Winnipeg et du Canadian Food Products Development Centre à Portage-la-Prairie.

18.5.8 Saskatchewan

Voici les objectifs de la politique de développement économique de la Saskatchewan, à la réalisation desquels travaille principalement le ministère de l'Industrie et du Commerce: diversifier la base économique de la province; ajouter de la valeur aux ressources de la Saskatchewan en les transformant, autant que possible, dans la province même; et fournir de l'assistance au secteur privé pour que les investisseurs puissent plus aisément contribuer à l'implantation d'industries nouvelles et viables sur le territoire provincial.

Adopté en avril 1978, un programme d'abattement au titre des intérêts vise à réduire le fardeau des intérêts que la petite entreprise doit supporter pour l'argent qu'elle emprunte en vue de prendre de l'expansion ou de se doter d'établissements nouveaux. Par ailleurs, un programme de développement des produits aide les fabricants à mettre au point de nouveaux produits ou à améliorer ceux qu'ils réalisent déjà.

Les entreprises peuvent recourir au programme de formation des cadres, qui offre des subventions allant jusqu'à 50% des frais de consultation de spécialistes en gestion, ainsi que de l'assistance financière pour aider les administrateurs d'industrie à suivre des cours officiellement approuvés. En outre, le ministère organise et finance des séminaires de gestion et retient les services de consultants pour conseiller les investisseurs éventuels. D'autre part un programme d'amélioration des rues commerçantes fournit des services d'experts et comporte le versement de subventions pour la rénovation des devantures de magasins dans les centres d'affaires des petites localités de la Saskatchewan. Neuf bureaux régionaux et deux bureaux urbains dispensent des conseils généraux aux hommes d'affaires. En 1978, ces bureaux ont traité quelque 3,300 demandes et fourni de l'aide à plus de 1,100 entreprises.